

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2019

Présents : Martine MIJAT, Patrick MICHAUD, Fabien LARUE, Jérôme VIODRIN, Nathalie REY, Patricia SARNIN, Sophie REBERGUE, Philippe BUCHET, Emilie PEYRARD, Marie-Agnès VIVIANI

Excusés : Sylvie AUCOURT (donne pouvoir à MIJAT Martine), CHARPILLENE Patrice, RAMILLON Thierry

Absents : Jean-Louis VALETTE

Secrétaire de séance : Fabien LARUE

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire, Martine MIJAT. Après lecture de la réunion précédente, le Conseil Municipal a examiné les points suivants :

1 – CHOIX ENTREPRISE VOIRIE

Madame le Maire expose le dépôt des candidats de leurs offres dématérialisées pour la réfection du Chemin des Rafforts.

ENTREPRISE	Eurovia	Eiffage	Thivent
MONTANT € HT	30 762.00	30 140.81	30 162.00

Mme le Maire propose de retenir l'offre la moins-disante de l'entreprise Eiffage conformément au règlement de consultation.

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité

2 – RECRUTEMENT D'UNE NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE SOUS CONTRAT AIDE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Madame le Maire explique que le contrat aidé de Mme Christina Kister se termine à la fin de cette année scolaire et qu'il faut procéder à son remplacement dans les mêmes conditions (23h/semaine annualisées). Six offres d'emplois ont été retenues et les entretiens individuels sont en cours. Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à embaucher la personne correspond au poste suivant les critères établis par la commission « école ».

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité

3 – EMPRUNT TRAVAUX MAIRIE-ECOLE-BIBLIOTHEQUE

Monsieur Larue explique que les offres de prêt pour un montant de 300 000€ à 320 000€ ne sont pas parvenues à ce jour. Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer le bon pour accord pour la proposition de l'organisme bancaire la plus économique.

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité

4 – MODIFICATION DU DEVIS DE « PERFORMANCE » POUR L'EQUIPEMENT DE LA CLASSE NUMERIQUE

Monsieur Viodrin expose le nouveau devis modifié après l'étude du CCTP du lot « Courant Faible » du projet de travaux à l'école. En effet des doublons apparaissaient au niveau des installations des connexions. Le montant du nouveau devis actualisé s'élève à 10 355,57 € HT. Madame le Maire propose de signer le bon pour accord de ce devis dès à présent, même si l'équipement ne pourra être mis en place qu'à la fin des travaux. En effet le financement n'est pas certain d'être reconduit en 2020. Une décision modificative au budget devra être délibérée de l'opération « école » à « école numérique ».

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 18 JUIN 2019

Monsieur Viodrin expose les différentes activités de l'école pour l'année écoulée (thème Cinéma pour les petits et Biodiversité pour les grands), ces activités ont été soutenues par le Sou des Ecoles à hauteur de 3500 €.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2019 sont :

<i>TPS</i>	<i>3</i>
<i>PS</i>	<i>8</i>
<i>MS</i>	<i>3</i>
<i>GS</i>	<i>11</i>
<i>CP</i>	<i>8</i>
<i>CE1</i>	<i>6</i>
<i>CE2</i>	<i>8</i>
<i>CM1</i>	<i>4</i>
<i>CM2</i>	<i>6</i>
<i>TOTAL</i>	<i>57 élèves</i>

Les premières pistes pour les projets de l'année scolaire prochaine sont la musique, la rythmique et le chant, ...

Quelques retards de certains élèves le matin ont été notés.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- *Cage d'escalier des Allognes* : les travaux sont terminés, il ne reste plus qu'à l'électricien d'intervenir pour rétablir la lumière dans la cave.
- *Porte de l'église* : l'entreprise de maçonnerie Thévenet-Thomas doit sabler les portes courant juin puis G. Ducarre les peindra dans la foulée.
- *Adressage* : un complément de commande est en cours pour la finalisation de ce plan d'adressage (plaques de rues, numéros, panneaux indicateurs des exploitations agricoles, mâts)
- *Neutralisation* : ce dossier est au point mort car la réunion en CODERST prévue le 3 juin a été ajournée à une date pas encore connue.
- *Amélioration de la qualité de l'eau* : les SOFREL sont en place et, après une phase

de réglage, fonctionnent. La passerelle au réservoir est en cours d'installation, suite au remplacement des vannes une fuite est apparue : l'étanchéité sera reprise après avoir de nouveau vidé le réservoir. Une modification de l'abonnement « machine to machine » est à l'étude pour permettre un pilotage à distance des paramètres.

- **Bâche station d'épuration** : un raclage sera nécessaire pour la pose de la bâche, l'entreprise Projet Jardin en sera missionné.
- **Travaux électricité Salle des Sports et Bibliothèque** : l'entreprise Electry Bat' intervient cette semaine pour la pose d'un tableau extérieur à la salle des sports utilisable par les associations pour leurs manifestations en extérieur. Elle devra ensuite intervenir pour l'agencement des courants forts et faibles à la mairie provisoire en lieu et place de la bibliothèque.

AVANCEMENT DOSSIER TRVAUX ECOLE-MAIRIE-BILIOTHEQUE

La mise en ligne du dossier de consultations des entreprises s'effectuera lundi 24/06/2019.

PLANNING SALLE DES FETES SUITE AU DEMENAGEMENT DE LA CANTINE

A compter du début des travaux, la cantine sera installée à la salle des fêtes, il conviendra donc de fixer les horaires d'état des lieux le vendredi à 15h au dimanche soir. Pour information Madame Sanglar est remplacée au poste de cantinière par Madame Touzet jusqu'à la fin de l'année scolaire suite à son arrêt maladie.

POLICE DOMMAGE OUVRAGE

Madame le Maire explique que les travaux peuvent nécessiter la souscription d'une police dommage ouvrage, un devis à la SMACL a été demandé

INFORMATION SUR L'OBLIGATION DE MISE A DISPOSITION D'UN MOYEN DE PAIEMENT EN LIGNE POUR LES USAGERS

Madame le Maire explique qu'au plus tard le 1er juillet 2020, toutes les régies de la commune devront pouvoir disposer de ce type de paiement (eau et assainissement, salle des fêtes, ...). Des démarches sont entreprises pour se préparer à ce changement.

Le prochain conseil aura lieu le 4 septembre 2019